

FAIRE : le service public de la rénovation énergétique de l'habitat

Dans le contexte actuel de l'augmentation du prix des énergies et du changement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), la maîtrise de la consommation d'énergie passe par l'information et la sensibilisation afin de favoriser le passage à l'action.

FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est le service public de proximité qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique de votre logement. Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Alors n'attendez plus contactez ou prenez rendez-vous avec vos conseillers à l'Espace conseil **FAIRE** de votre territoire.

Ce service est indépendant et gratuit !

Flash actu : Garder son logement frais en été

Comment préserver la fraîcheur de votre logement en période estivale et de forte chaleur ? Adopter des comportements de « bon sens », aérer au bon moment, brasser l'air efficacement : ces réflexes peuvent être suffisants dans la majorité des cas pour garder votre logement à une température acceptable et vous passer de climatisation.

Vous pouvez aussi, envisager des travaux d'isolation, d'étanchéité à l'air et/ou de ventilation pour votre logement. **Le confort d'été et le confort d'hiver peuvent être traités en une seule fois et des aides financières sont disponibles !**



Espace conseil FAIRE

Colmar Agglomération
32 cours Sainte Anne
68000 COLMAR

Mail : conseiller.renovation@agglo-colmar.fr
Tél : 03 69 99 55 68

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE


Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous